

Cabinet Leader de l'opposition officielle

Québec, le 18 octobre 2011

Monsieur Michel Bonsaint Secrétaire général de l'Assemblée nationale du Québec Édifice Pamphile-LeMay Bureau 2.50 Québec (Québec) G1A 1A3

Monsieur le Secrétaire général,

Nous souhaitons pouvoir débattre le mercredi 19 octobre, à la période prévue à cet effet, de la motion jointe en annexe par la députée de Joliette.

Je vous remercie à l'avance de votre collaboration et vous prie d'agréer, Monsieur le Secrétaire général, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Marsed 11453 18/10/11

Le directeur de cabinet,

Simon/Lajoie

Hôtel du Parlement 1045, rue des Parlementaires Bureau 2.157 Québec (Québec) G1A 1A4 Téléphone: 418 643-1275 Télécopieur: 418 643-1906

## AFFAIRES INSCRITES PAR LES DÉPUTÉ(E)S DE L'OPPOSITION

(Article 97 RAN)

« Que l'Assemblée nationale exige le retrait des dispositions du projet de loi fédéral C-10 qui vont à l'encontre des intérêts du Québec et des valeurs québécoises en matière de justice, dont celles concernant le traitement des jeunes contrevenants. »

\*\*\*

Madel Donald 11453